

THE ROMÉO  
DALLAIRE



**CHILD  
SOLDIERS**  
INITIATIVE



**DALHOUSIE  
UNIVERSITY**

# Enfants soldats : un guide pour les intervenants du secteur de la sécurité

Deuxième édition



**unitar**

United Nations Institute for Training and Research

© Deuxième édition, septembre 2014

La Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative  
Université Dalhousie  
Halifax, Canada

**Photo page de couverture :**  
Marie Frechon

**Auteurs/Éditeurs :**  
D<sup>r</sup> Shelly Whitman  
Tanya Zayed  
Carl Conradi

**Conception et mise en page :**  
Josh Boyter

**Production :**  
Jill Kovacs

**Téléchargement gratuit :**  
[www.childsoldiers.org/fr/handbook](http://www.childsoldiers.org/fr/handbook)

**Pour plus d'information svp contactez :**  
[info@childsoldiers.org](mailto:info@childsoldiers.org) ou [www.childsoldiers.org](http://www.childsoldiers.org)

**Restez en contact :**  
Twitter : [www.twitter.com/childsoldiers](https://www.twitter.com/childsoldiers)

Facebook : [www.facebook.com/childsoldiers.org](https://www.facebook.com/childsoldiers.org)

Tumblr : [tumblr.childsoldiers.org](http://tumblr.childsoldiers.org)

## Un message du fondateur, le Lgénéral Roméo Dallaire (ret)

Au cours des dernières années, l'Initiative Dallaire s'est efforcée de produire le guide le plus exhaustif du secteur de la sécurité sur le phénomène des enfants soldats. Nous l'avons fait parce que, jusqu'à maintenant, le milieu de la protection de l'enfance a largement ignoré les expériences et contributions des soldats, des policiers et des juristes. Or, nous savons que ces hommes et ces femmes jouent un rôle fondamental et irremplaçable dans la protection des enfants en temps de guerre. Ce guide, le premier en son genre, vise à aider les intervenants du secteur de la sécurité à assumer cette importante responsabilité.

Je souhaite qu'avec le temps, ce guide ne soit plus nécessaire, parce que le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits appartiendront au passé. En tant qu'intervenants du secteur de la sécurité, voilà notre objectif ; mais nous ne pouvons l'atteindre seuls. Pour y parvenir, nous devons être ouverts à collaborer avec d'autres parties prenantes, tant du secteur de la sécurité que parmi les civils, qui partagent un intérêt pour la protection de l'enfance.

Je continuerai à œuvrer en ce sens tant que ce but important ne sera pas atteint, mais j'ai besoin de votre aide. Je suis fermement convaincu qu'avec votre coopération et votre leadership, nous pouvons apporter une contribution substantielle en vue d'enrayer ce crime contre l'humanité. Si nous parvenons à mettre fin à l'utilisation des enfants soldats partout dans le monde, peut-être arriverons-nous à prévenir les conflits à la source.



Lgénéral l'honorable Roméo A. Dallaire (ret)



## II Table of Contents

Un message du fondateur, le Gén Roméo Dallaire (ret) . . . . .	I
Acronymes . . . . .	IV
Remerciements . . . . .	VI

### Partie I : Introduction

À propos de l'Initiative Dallaire . . . . .	1
Une approche unique . . . . .	2
Compétences fondamentales de la formation au secteur de la sécurité sur la prévention de l'utilisation d'enfants soldats . . . . .	8

### Partie II : Concepts et stratégies

L'importance de connaître la situation . . . . .	10
Les enfants soldats considérés comme une préoccupation de sécurité . . . . .	14
À propos des enfants soldats . . . . .	21
Combattre des enfants soldats : un dilemme moral ou éthique . . . . .	35

### Partie III : Le cadre opérationnel

Comprendre les mandats . . . . .	39
Complémentarité stratégique . . . . .	40

### Partie IV : L'intervention tactique

Les règles d'engagement (RE) . . . . .	50
Les instructions permanentes d'opération (IPO) . . . . .	56
Femmes Casques bleus . . . . .	65
Amélioration des interactions avec des enfants soldats dans des situations opérationnelles . . . . .	67
Flânerie . . . . .	70
Enfants au service de forces ou de groupes armés . . . . .	72
Délinquance . . . . .	74
Enfants offrant des services sexuels . . . . .	76

Aide aux responsables de la protection de l'enfance lors de la négociation de l'extraction d'un enfant soldat . . . . .	78
Détention et interrogation d'un enfant soldat . . . . .	80
Interactions avec des enfants soldats à des barrages ou postes de contrôle . . . . .	82
Autodémobilisation des enfants soldats . . . . .	84
Confrontation avec des enfants soldats dans une embuscade ou un échange de coups de feu . . . . .	86
Enfants utilisés comme boucliers humains . . . . .	88
Enfants kamikazes . . . . .	90

### Partie V : Problèmes transsectoriels

Implication des enfants dans des activités criminelles . . . . .	94
Considérations transfrontalières . . . . .	101
La stigmatisation et la réintégration d'anciens enfants soldats . . . . .	103
Ressources de guerre . . . . .	105
Les enfants et la sorcellerie . . . . .	106

### Partie VI : Annexes

Annexe 1 : Glossaire . . . . .	107
Annexe 2 : Le droit international . . . . .	114
Annexe 3 : Exemples de questions d'interrogatoire et processus de vérification de l'âge . . . . .	119
Notes en fin de texte . . . . .	124
Notes . . . . .	128
Rétroaction . . . . .	130

## Acronymes

**AAA** : Analyse après action

**ADP** : Agent des droits de la personne

**CFPS** : Centre for Foreign Policy Studies – Université Dalhousie

**CPA** : Centres provisoire d'accueil (ou centre de transit)

**CYCC** : Children and Youth in Challenging Contexts – Université Dalhousie

**DICM** : Direction de l'Instruction et de la Coopération Militaires

**DOMP** : Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

**DP** : Personnes déplacées

**DDR** : Désarmement, démobilisation et réintégration

**EPR** : Équipes provinciales de reconstruction

**ESPT** : État de stress post-traumatique

**FORPRONU** : Force de Protection des Nations Unies

**GRC** : Gendarmerie royale du Canada

**IPEC** : Programme international pour l'abolition du travail des enfants

**IPO** : Instructions permanentes d'opération

**LRA** : Armée de résistance du Seigneur

**MINUAR** : Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda

**MONUSCO** : Mission de l'Organisation des Nations Unies de stabilisation en République démocratique du Congo

**MONUC** : Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

**MRM** : Mécanisme de surveillance et de communication de l'information

**OIT** : Organisation internationale du travail

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**ONG** : Organisation non gouvernementale

**RCD** : République démocratique du Congo

**RE** : Règles d'engagement

**UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

**UNITAR** : Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche

**USIP** : United States Institute of Peace

**VDP** : Violations des droits de la personne

**VIH/SIDA** : Virus de l'immunodéficience humaine (VIH), rétrovirus responsable du syndrome d'immunodéficience acquise (sida)

## Remerciements

La recherche, la production et la publication de la deuxième édition du guide du secteur de la sécurité de l'Initiative Dallaire ont été rendues possibles par le généreux appui de :

- Power Corporation du Canada ;
- the United States Institute of Peace (USIP) ;
- les membres d'Unifor.

La Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative tient à reconnaître et remercier les personnes, organisations et entreprises suivantes qui ont investi dans notre travail :

- Dallaire Inc ;
- M. James Mossman ;
- M. John K. F. Irving ;
- Intact Corporation financière ;
- IAMGOLD ;
- Kinross Gold ;
- Joseph Skeff et PROTEC.

Ensemble, nous créons une dynamique pour éliminer l'utilisation d'enfants soldats à l'échelle mondiale.

De plus, l'Initiative Dallaire est profondément reconnaissante du soutien offert par de nombreux chercheurs émérites et représentants de diverses agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU), y compris :

- le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés ;
- le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ;
- le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) des Nations Unies ;
- le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence faite aux enfants ;
- l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) ;

des organisations non gouvernementales (ONG), incluant *Search for Common Ground* et *Child-to-Child Trust* ; des représentants individuels des Forces canadiennes et du Camp Aldershot de la DICM ; la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ; des services de police locaux canadiens ; le gouvernement de la Sierra Leone et ses forces de sécurité ; les forces de défense du Rwanda ; et environ 550 membres du secteur de la sécurité formés par l'Initiative Dallaire – nous sommes reconnaissants des réflexions et des expériences qu'ils partagent avec nous.

L'Initiative Dallaire tient à remercier l'Université Dalhousie, dont elle relève, pour son appui constant et en particulier pour le soutien du recteur Richard Florizone et du doyen Robert Summerby-Murray.

Enfin, l'Initiative Dallaire est immensément reconnaissante des conseils et du soutien consultatif fournis par le major Brent Beardsley (ret), le gendarme Jeffrey Hirsch et Séraphin Kajibwami Shuni. Leur apport à ce guide est d'une valeur inestimable.

« Pour tout soldat qui a un tant soit peu d'honneur, se battre contre des enfants est une situation sans issue favorable. Être vaincu par des enfants entraîne presque certainement la mort, la dérision et la disgrâce, tandis qu'une victoire inflige la honte d'avoir tué de simples enfants. »

-Lgén Roméo Dallaire (ret)

# Partie I :

## Introduction

## À propos de l'Initiative Dallaire

### 1.1 Qu'est-ce que l'Initiative Dallaire?

La *Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative* est un partenariat international qui s'engage à éliminer le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats partout dans le monde. Pour atteindre cet objectif, elle recherche des solutions pratiques, prône des changements de politiques et donne des formations exhaustives axées sur la prévention aux intervenants du secteur de la sécurité.

Son approche unique de collaboration avec les autorités militaires, policières et pénitentiaires, qui représentent souvent le premier contact avec l'extérieur des enfants soldats, est révolutionnaire et essentielle pour briser le cycle du recrutement des enfants par des forces armées et des groupes armés.

Dans tous les aspects de son programme, l'Initiative Dallaire cherche à collaborer avec les gouvernements, les intervenants du secteur de la sécurité, les universitaires, les humanitaires et les communautés concernés.

En 2012, l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) a désigné l'Initiative Dallaire pour être son expert en la matière pour toute question liée aux enfants soldats. L'Initiative Dallaire est aussi un membre actif de la *Watchlist on Children and Armed Conflict*, une entité soutenant les *100 Series Rules on the Use of Force* (RUF), et fait partie intégrante de l'*Institute for Children and Youth in Challenging Contexts* (CYCC), inauguré récemment et situé à l'Université Dalhousie.

### 1.2 Principes directeurs

La *Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative* est guidée par les valeurs fondamentales suivantes :

- le respect de toutes les parties prenantes et de leurs différents points de vue ;
- la reconnaissance du pouvoir transformateur de l'éducation ;
- la prévention du dédoublement des efforts grâce à la coordination et à la collaboration ;
- la valorisation des organismes locaux et des efforts communautaires ;
- la promotion des idées audacieuses et novatrices.

## Une approche unique

### 1.3 Les enfants dans les conflits armés : une préoccupation prioritaire du secteur de la sécurité

En mettant l'accent uniquement sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) plutôt que sur la suppression totale du phénomène d'utilisation des enfants soldats, la communauté internationale ne fait que tenter de réparer le mal au lieu de protéger l'ensemble. Tant que le programme de sécurité n'accordera pas une importance plus grande à cet enjeu, la communauté internationale continuera de passer à côté d'excellentes occasions de prévenir le recrutement d'enfants dans des forces armées et des groupes armés.

En faisant de la question des enfants dans les conflits armés une priorité spécifique pour les intervenants du secteur de la sécurité, l'Initiative Dallaire donne les moyens au personnel militaire, policier et pénitentiaire d'élaborer de meilleures politiques et stratégies afin de non seulement limiter ou prévenir le recrutement des enfants soldats, mais aussi d'améliorer les interactions du secteur de la sécurité avec les enfants durant le conflit armé en tant que tel dans le but ultime d'éviter des morts dans tous les camps.

Bien que les instructions de prédéploiement du personnel militaire, policier et pénitentiaire s'améliorent, particulièrement en ce qui a trait aux droits des enfants et à la protection des civils, très peu de mesures sont prises pour préparer les intervenants du secteur de la sécurité à la possibilité de rencontrer des enfants soldats avant et durant les hostilités. Cette réalité place les intervenants du secteur de la sécurité dans un dilemme de taille, puisqu'ils sont forcés de faire des choix entre des considérations éthiques et leurs règles d'engagement (RE), et le besoin fondamental de se protéger et de protéger leurs collègues et les civils touchés.

Ce guide exhorte les intervenants du secteur de la sécurité à reconnaître que la préparation aux interactions avec des enfants dans un conflit armé est aussi importante que la préparation à n'importe quel autre aspect d'une mission. Il insiste aussi sur le fait qu'il devrait y avoir une forte coordination et coopération entre les organismes qui sont généralement les premiers responsables des enfants en temps de guerre. Une telle collaboration permet aux intervenants du secteur de la sécurité de faire appel aux activités de renseignements de ces organismes civils et de contribuer à renforcer la protection de l'enfance en général.

## Important

! Le recrutement et l'utilisation d'enfants dans des hostilités constituent un crime en vertu de nombreux traités régionaux et internationaux largement ratifiés et font l'objet de bon nombre de résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ainsi, au regard de la loi, les enfants soldats sont victimes d'un crime et ont par conséquent droit à une attention et une protection spéciale.

### 1.4 Le but de ce guide

Ce guide vise à souligner et renforcer les divers rôles que les intervenants du secteur de la sécurité (c'est-à-dire le personnel militaire, policier et pénitentiaire et les Casques bleus) peuvent jouer pour protéger tous les enfants touchés par la guerre. Plus précisément, il se concentre sur les forces militaires, policières et pénitentiaires nationales et internationales qui, par hasard ou à dessein, entrent en contact direct avec les enfants soldats sur le terrain. Ce guide devrait servir de ressource pour accompagner les formations en classe et les simulations conçues par l'Initiative Dallaire.

Jusqu'à maintenant, aucune organisation nationale ou régionale n'a élaboré de politique cohérente ou de doctrine militaire ou policière pour composer avec les enfants dans les opérations de paix complexes. De même, il existe peu de directives approfondies à propos des tactiques, des techniques et des procédures pour faire face à des forces armées et des groupes armés utilisant des enfants soldats. Par l'entremise de ce guide, l'Initiative Dallaire a fait les premiers pas pour combler les lacunes observées en sensibilisant les intervenants du secteur de la sécurité au problème et en fournissant des directives opérationnelles de base.

Les recommandations de l'Initiative Dallaire reposent sur des recherches de sources primaires et secondaires menées sur plusieurs années, y compris des intervenants des secteurs de la sécurité et de l'humanitaire, dans des conflits et après des conflits.

### 1.5 Qui devrait utiliser ce guide?

Ce guide de formation s'adresse aux organisations nationales, régionales et internationales axées sur la sécurité, comme les forces militaires nationales, les services de police locaux, les agences privées de sécurité et les services pénitentiaires nationaux. Il sert aussi à éduquer, informer et changer les attitudes et comportements de tous les intervenants du secteur de la sécurité qui ont participé aux séances de formation animées par l'Initiative Dallaire, dont l'objectif général est de prévenir le recrutement et l'utilisation des enfants soldats.



Sur le terrain, les intervenants du secteur de la sécurité constituent des points de contact critiques avec les enfants, avant leur recrutement dans une force armée ou un groupe armé tant en temps de paix qu'en temps de guerre.

## 1.6 Concepts clés

Ce guide offre une compréhension des leçons tirées, des bonnes pratiques, des outils de formation et des procédures tactiques qui devraient être mis en œuvre par les intervenants du secteur de sécurité. Il démontre que :

- En plus d'être un grave problème au regard de la loi, des droits de la personne et de la protection de l'enfance, le phénomène des enfants soldats représente un grave problème de sécurité qui a le potentiel de causer, de faire durer ou d'élargir des conflits armés. L'utilisation d'enfants soldats peut aussi avoir des répercussions directes sur la réussite ou l'échec d'une opération de paix. De ce fait, la communauté internationale devrait considérer le phénomène des enfants soldats comme un problème de sécurité de première importance ;
- L'importance du rôle des intervenants du secteur de la sécurité dans la protection de l'enfance durant un conflit armé a été, par le passé, sous-estimée. Les intervenants du secteur de la sécurité sont donc encouragés à assumer une plus grande responsabilité dans ce rôle en adoptant les recommandations tactiques et opérationnelles de ce guide ;
- La meilleure façon de trouver des solutions aux difficultés concernant les enfants soldats est de mener des actions concertées et collaboratives qui renforcent mutuellement les mesures prises par les intervenants du secteur de la sécurité et les autres organismes travaillant dans leurs sphères d'influence respectives.

Comme Margot Wallström, ancienne représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence sexuelle dans les conflits, a déclaré le 6 avril 2011 : « ... la violence sexuelle a été reconnue par la communauté internationale comme une menace à la sécurité qui exige des mesures de sécurité<sup>1</sup>. »

De la même façon, l'Initiative Dallaire croit que l'utilisation d'enfants par les forces armées et les groupes armés devrait aussi être considérée comme une menace à la sécurité exigeant des mesures de sécurité.

## 1.7 Élimination graduelle

En 1992, l'Organisation internationale du travail (OIT) a fondé le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC). Ce noble effort visant à graduellement mettre fin au problème du travail des enfants cherche à renforcer les capacités des pays pour qu'ils s'attaquent au phénomène et à déclencher un puissant mouvement mondial.

Conforme à la philosophie et à la démarche de l'OIT, l'Initiative Dallaire fait la promotion de l'élimination graduelle du recrutement et de l'utilisation des enfants soldats. Cette stratégie est également appuyée par la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour les enfants et les conflits armés et sa campagne « Moins de 18 ans, pas de recrutement ».

La méthode d'élimination graduelle affirme que son but ultime ne peut être atteint que par des mesures concrètes et progressives, de sorte que :

- Les très jeunes enfants reçoivent une attention prioritaire en matière de protection contre le recrutement et l'utilisation par des forces armées et des groupes armés. Les programmes de DDR et les études universitaires subséquentes ont démontré à maintes reprises que plus l'enfant est jeune lorsqu'il est recruté, plus il sera difficile de réussir sa démobilisation et sa réinsertion ;
- Des campagnes de sensibilisation et de formation du secteur de la sécurité conformes aux compétences fondamentales de l'Initiative Dallaire soient mises en œuvre d'une façon concertée et propre à chaque pays.

## 1.8 La portée de ce guide

Ce guide se veut un complément aux efforts déjà en place pour protéger les enfants. L'Initiative Dallaire tient à reconnaître les nombreuses réalisations des organismes locaux, régionaux et internationaux à ce sujet. Il cherche à servir de catalyseur pour concentrer et renforcer le rôle des intervenants du secteur de la sécurité en vue de mieux protéger les enfants dans les conflits armés.

Lorsque cela est possible, d'autres documents pertinents seront présentés comme points de référence potentiels pour compléter l'information fournie. On suggère notamment d'accompagner ce guide des ressources externes suivantes :

- les principes « Ne pas causer de tort » ;
- la politique sur la protection de l'enfance du DOMP de l'ONU ;
- le guide sur les Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration de l'ONU ;
- *Humanitarian Negotiation : A Handbook for Securing Access, Assistance and Protection for Civilians in Armed Conflict* ;
- tout autre instrument juridique national et international concernant la protection de l'enfance durant les conflits armés.

Comme suggéré précédemment, une formation pratique et spécialisée sur les interactions potentielles des intervenants du secteur de la sécurité avec des enfants soldats est nécessaire afin de les sensibiliser et leur fournir des connaissances et des compétences accrues pour qu'ils puissent mieux se protéger et protéger les enfants associés à des forces armées et des groupes armés. À ce titre, ce guide devrait idéalement servir de complément à une formation en classe ou en ligne. Si la première interaction se produit durant une mission, il est déjà trop tard. Il faut de nombreuses formations pratiques avant qu'une réaction devienne une seconde nature.

Enfin, chaque zone de conflit et d'après-conflit présente des dynamiques et des caractéristiques uniques nécessitant différentes stratégies et actions pour aborder le problème du recrutement d'enfants soldats. En sollicitant régulièrement les commentaires des utilisateurs et en intégrant les leçons tirées des recherches, ce guide demeurera un document évolutif qui sera périodiquement mis à jour pour prendre en compte les bonnes pratiques recueillies et les difficultés, sans cesse changeantes, du phénomène des enfants soldats.

Les commentaires sur ce guide sont les bienvenus et peuvent être envoyés directement à l'Initiative Dallaire à [info@childsoldiers.org](mailto:info@childsoldiers.org).

## 1.9 Le cours d'apprentissage en ligne

Au moment de la publication de ce document, les dernières modifications étaient en train d'être apportées à un cours d'apprentissage en ligne pour les intervenants du secteur de la sécurité, rédigé et conçu en collaboration avec le programme de formation en maintien de la paix d'UNITAR. Veuillez consulter le site Web de l'Initiative Dallaire ([www.childsoldiers.org](http://www.childsoldiers.org)) pour obtenir les plus récents renseignements concernant ce cours en ligne.

« Ce cours vise à améliorer la compréhension du phénomène des enfants soldats et à fournir une orientation opérationnelle de base au personnel sur le terrain. »

-UNITAR

## Compétences fondamentales de la formation au secteur de la sécurité sur la prévention de l'utilisation d'enfants soldats

### 1.10 Pourquoi les compétences fondamentales sont importantes

En dépit de l'existence d'un cadre juridique normatif mondial et de programmes internationaux approfondis, le phénomène de recrutement et d'utilisation d'enfants dans les conflits armés persiste. L'Initiative Dallaire croit qu'une formation normalisée de grande ampleur adressée aux intervenants du secteur de la sécurité est cruciale afin de remédier à cet échec. Une telle normalisation n'existe pas actuellement ; de ce fait, l'Initiative Dallaire a collaboré avec UNITAR dans le but d'élaborer un ensemble de compétences fondamentales pour toutes les formations destinées au secteur de la sécurité en ce qui a trait aux interactions avec les enfants soldats.

#### Compétence fondamentale n° 1 :

les intervenants du secteur de la sécurité doivent démontrer une compréhension claire de la définition d'enfant soldat

À la suite de toute formation portant sur les enfants soldats, les intervenants du secteur de la sécurité doivent être en mesure de bien définir et expliquer :

- les lois nationales et internationales touchant à cette question ;
- ce que constitue le phénomène des enfants soldats (c.-à-d. les divers rôles et responsabilités qu'un enfant soldat pourrait avoir dans une force armée ou un groupe armé) ;
- la manière dont les enfants soldats sont recrutés ;
- la façon dont les enfants soldats sont utilisés stratégiquement ;
- les rôles propres aux filles soldats et les difficultés spécifiques à leur sexe (p. ex. donner naissance à des enfants au sein de la force armée ou du groupe armé, etc.).

#### Compétence fondamentale n° 2 :

les intervenants du secteur de la sécurité doivent commencer à considérer les enfants soldats comme une préoccupation en matière de sécurité exigeant une attention particulière

La formation doit encourager les intervenants du secteur de la sécurité à « voir d'abord l'enfant et ensuite l'enfant soldat ». Les participants au cours pourront démontrer leur nouvelle compréhension en expliquant :

- les raisons pour lesquelles les enfants soldats doivent faire partie du programme de sécurité ;
- les types d'interactions qui peuvent survenir entre un intervenant du secteur de la sécurité et un enfant soldat ;
- les dilemmes moraux associés à la rencontre d'un enfant soldat ;
- les risques liés à l'état de stress post-traumatique (ESPT) ;
- les façons dont les intervenants du secteur de la sécurité pourraient améliorer leurs interactions avec les enfants soldats dans le cas d'interactions n'entraînant pas la mort.

#### Compétence fondamentale n° 3 :

les intervenants du secteur de la sécurité doivent comprendre l'importance d'une communication et d'une collaboration efficaces avec les autres organismes concernés

En raison du rôle unique qu'ils jouent dans les situations de conflit et après les conflits, les intervenants du secteur de la sécurité ont accès à de l'information que les organismes humanitaires n'ont pas, et vice versa. Ainsi, les participants devraient être en mesure d'expliquer :

- comment reconnaître, surveiller et signaler efficacement les violations des droits de la personne commises envers des enfants ;
- comment prendre part aux activités de protection de l'enfance avec succès ;
- l'importance de la collaboration, de la coordination et du partage de l'information, particulièrement avec les organismes humanitaires et les organismes de la société civile.

# Partie II :

## Concepts et stratégies

# Partie III :

## Le cadre opérationnel

# Partie IV :

## L'intervention tactique

# Partie IV :

L'intervention tactique – diagrammes  
d'interaction

# Partie V :

## Problèmes transsectoriels



# Partie VI :

## Annexes

## Rétroaction

Grâce à une rétroaction continue de nos collègues ce guide restera un document vivant.

S'il vous plaît envoyer vos commentaires à [info@childsoldiers.org](mailto:info@childsoldiers.org)

S'il vous plaît inclure vos coordonnées si vous souhaitez être ajouté à notre liste de diffusion.

## Nos partenaires

La Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative remercie les individus et entreprises suivantes qui ont investi dans notre travail :



(soutien sous forme de traduction)

THE ROMÉO  
DALLAIRE



**CHILD  
SOLDIERS**  
INITIATIVE



**DALHOUSIE  
UNIVERSITY**



**unitar**

United Nations Institute for Training and Research